

# LES EAUX TROUBLES DE CHÂTEAUD'EAU

LE 7 JUILLET 2011 SYLVAIN LAPOIX

Selon des documents exclusifs obtenus par OWNI, le distributeur de fontaines d'entreprise Châteaud'eau (à l'époque propriété de Danone) a commercialisé en 2007 des milliers de bonbonnes contenant une dangereuse bactérie.

L'entreprise Châteaud'eau, célèbre distributeur de fontaines d'eau pour les entreprises et les collectivités, a mis sur le marché deux importants stocks de bonbonnes contenant des éléments toxiques. Contrairement aux préconisations de son laboratoire d'analyse, la société les a commercialisés alors qu'ils contenaient la *Pseudomonas aeruginosa*, une bactérie potentiellement dangereuse, voire mortelle pour les personnes à la santé fragile.

Les faits que nous révélons remontent à l'année 2007. Selon les documents obtenus par OWNI, à cette période, la qualité des bonbonnes de Chateaud'eau (à l'époque propriété du groupe Danone) était contrôlée par un laboratoire interne à l'entreprise. Or, en date des 28 et 29 juin, les analyses bactériologiques de ses experts signalent que les lots produits dans l'usine Passy de Chateaud'eau sont non conformes. En cause: la présence de la bactérie *Pseudomonas aeruginosa* dans les échantillons prélevés.

Une découverte qui aurait dû conduire la société Chateaud'eau à ne pas vendre le stock incriminé (à raison de plus de 500 bonbonnes de 20 litres d'eau scellées par heure, chaque stock journalier peut compter de 4000 à 5000 bonbonnes). Or, malgré l'avis de la laborantine (que nous avons contactée mais qui n'a pas souhaité être citée), le stock en question a bien été livré aux clients. Et « à la demande de la direction générale », comme le mentionnent les documents ci-dessous:

Hello, you have an old version of Adobe Flash Player. To use iPaper (and lots of other stuff on the web) you need to **get the latest Flash player**.

Contactée par OWNI, la société Châteaud'eau n'a pas donné suite à nos sollicitations.

## Superbactérie

En France, au titre de la santé publique, les critères d'évaluation microbiologique sont fixés par le gouvernement, **en application des directives européennes**. Concernant la qualité des eaux de boisson, l'**arrêté du 14 mars 2007** ne laisse aucune ambiguïté. Il exige que la *Pseudomonas aeruginosa* soit totalement absente des échantillons d'eau examinés. Soit zéro tolérance par 250 ml d'eau observés; comme les entérocoques et *Escherichia coli*, **ainsi que le précise le tableau annexé à l'arrêté de mars 2007**.

A. - Limites de qualité microbiologiques

PARAMÈTRES	LIMITES DE QUALITÉ	UNITÉS	NOTES
Escherichia coli.	0	Nombre par 250 ml	A l'émergence et au cours de la commercialisation.
Entérocoques.	0	Nombre par 250 ml	A l'émergence et au cours de la commercialisation.
Bactéries sulfito-réductrices, y compris les spores.	0	Nombre par 50 ml	A l'émergence et au cours de la commercialisation.
<i>Pseudomonas aeruginosa</i> .	0	Nombre par 250 ml	A l'émergence et au cours de la commercialisation.  Les analyses sont commencées au moins trois jours après le prélèvement au captage, le conditionnement et les échantillons conservés à température ambiante.
Coliformes totaux.	0	Nombre par 250 ml	A l'émergence et au cours de la commercialisation.
Numération de germes aérobies revivifiables mesurés à 22 °C.	-	Nombre par ml	A l'émergence.
	100	Nombre par ml	Au cours de la commercialisation, la teneur doit être mesurée dans les 12 heures suivant le conditionnement, l'eau étant maintenue à 4 degrés Celsius (+/- 1 degré Celsius) pendant cette période de douze heures.
Numération de germes aérobies revivifiables	-	Nombre par ml	A l'émergence.

Bien connue des milieux hospitaliers et de la petite enfance, la *Pseudomonas aeruginosa* est identifiée parmi les agents responsables de nombreuses maladies nosocomiales : anodine

pour certaines personnes en bonne santé, elle peut se révéler redoutable chez les personnes immunodéprimées (dont le système immunitaire est affaibli, par la maladie, un traitement, la grossesse, l'âge, etc.).

Après lui avoir présenté les éléments dont nous disposons sur les bonbonnes Châteaud'eau, le Dr Francis Glemet, porte-parole de la Coordination nationale médecine, santé environnement (**CNMSE**) et pharmacien industriel en retraite, nous a décrit les risques encourus :



***Chez les personnes immunodéprimées, la bactérie induit un risque d'infection septique : infection rénale, infection urinaire, septicémie... Quand le germe est installé dans une infection, elle se multiplie toutes les 20 à 30 minutes et, si un traitement adapté n'est pas prescrit dans les meilleurs délais, elle devient très difficile à déloger. Dans le cas des infections respiratoires, la dégradation peut être très sévère et, dans certains cas, mortelle.***



## Bonbonnes à eau, bouillons de culture

Scellées et parfois stockées pendant de longues durées, les bonbonnes pour fontaines d'entreprise constituent selon ces chercheurs un « *bouillon de culture* » propice au développement des bactéries. Raison pour laquelle la plupart des hôpitaux ont renoncé à ce système, comme l'explique une syndicaliste CFDT de l'Assistance publique des hôpitaux de Paris :



***Nous n'avons plus recours aux fontaines à eau à bonbonnes depuis plusieurs années : la plupart des patients ne s'en servaient pas, ce qui pouvait amener une même bonbonne à rester plusieurs mois en place, ce qui comporte des risques sanitaires non négligeables. Désormais, nous utilisons des fontaines réfrigérantes qui ont l'avantage de pomper sur le circuit d'eau courante et donc d'éviter la stagnation.***



Installé à l'époque dans le XVI<sup>e</sup> arrondissement de Paris, Châteaud'eau avait obtenu une autorisation de pompage dans la nappe de l'Albien, à 700 mètres de profondeur. Une nappe reconnue pour sa pureté exceptionnelle du fait du long filtrage par les couches successives de roche. La source était à l'époque contrôlée par le Crecep, organisme public de contrôle de l'eau (depuis intégré à la régie municipale Eau de Paris). Or, comme le montrent les analyses (voir ci-dessous), ni le mauvais goût de l'eau, ni la présence de pseudomonas ne peuvent s'expliquer par la source à laquelle était pompée l'eau.

## Passy

Code embouteilleur se situant sur le bouchon des bonbonnes : Emb 75

Située sous le Bassin Parisien, l'eau de la source de Passy est puisée à 700m de profondeur dans la nappe de l'Albien.  
L'eau, pour arriver au niveau du forage, met près de 18 000 ans pour parcourir les différentes couches géologiques.  
Cette eau est légère et faible en nitrates.

PH	7.60	unité pH
Calcium	33.80	mg/L
Magnésium	8.70	mg/L
Sodium	12.00	mg/L
Potassium	10.80	mg/L
Nitrates	0.70	mg/L

Selon une source interne, il s'agirait en fait du procédé de lavage des bonbonnes d'eau (récupérées après usage) qui comporte des risques de contamination. Une contamination que la direction générale de Chateaud'eau a décidé d'ignorer, peut-être influencée **par un printemps caniculaire** et les prévisions d'un été très chaud. Une chaleur à boire n'importe quoi.

Illustrations CC Flickr  Earl – What I Saw 2.0

### MICHEL

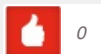
le 7 juillet 2011 - 19:23 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Juste dire en passant, et pour en finir avec les bouteilles plastique, que l'eau du robinet est une eau qui peut être bue sans danger : elle est soumise régulièrement à plus de soixante tests en laboratoire. Et elle ne véhicule aucune fibre de chlorure de polyvinyle – dont certains médecins s'accordent à dire qu'à la longue ce n'est "pas terrible pour le foie"...*

*Enfin voilà.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### LDB

le 7 juillet 2011 - 20:47 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Les bouteilles d'eau ne sont pas en polychlorure de vinyle mais en polyethylene therephalate...*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### MICHEL

le 7 juillet 2011 - 23:44 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Aussi oui. Et les phtalates c'est encore pire.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### BENJAMIN

le 8 juillet 2011 - 11:46 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*"Superbactérie"??? vous n'avez pas peur des mots!*

*Aussi, il est probable que la contamination n'ait pas eu lieu à la source, mais ce n'est*

absolument pas démontré par les analyses montrées...

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### SYLVAINLAPOIX

le 8 juillet 2011 - 15:40 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*@Benjamin : je n'ai pas explicité mais le terme "superbactérie" s'emploie pour désigner les bactéries opportunistes très résistantes de type Pseudomonas aeruginosa. Le programme européen Aeropath, visant à aider la recherche sur les moyens de lutter contre ces germes, utilisait ce terme pour la bactérie découverte dans les échantillons. Cf. [http://cordis.europa.eu/fetch?CALLER=FR\\_NEWS&ACTION=D&SESSION=&RCN=30104](http://cordis.europa.eu/fetch?CALLER=FR_NEWS&ACTION=D&SESSION=&RCN=30104)*

*CALLER=FR\_NEWS&ACTION=D&SESSION=&RCN=30104*

*Pour ce qui est de la contamination, comme je le précise, une hypothèse nous a été présentée par une source interne. Les autres possibilités de transmissions (notamment via la mise en contact avec des déchets hospitaliers) nous semblaient clairement moins probables.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### DELPHINE

le 8 juillet 2011 - 19:52 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*@ Michel*

*L'eau du robinet contient des résidus de médicaments, qui ne sont pas filtrés par les stations d'épuration.*

*+ des résidus de tuyauteries souterraines.*

*+ l'eau de javel (multipliée par 3 en période vigipirate rouge comme c'est le cas en France depuis plusieurs années).*

*médicaments + javel + vieilles tuyauteries, c'est pas fameux comme cocktail pour l'eau du robinet !!*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### MICHEL

le 9 juillet 2011 - 16:59 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*@Delphine. L'eau du robinet est une eau qui non seulement bénéficie des tests de non toxicité les plus poussés, mais qui en outre, en certains endroits, contient du chlore en quantité faible et très contrôlée (votre "eau de Javel") – qui peut donner un goût un peu désagréable, d'aucuns s'en plaignent, mais qui en aucun cas n'est mauvais pour la santé, au contraire : le chlore est un désinfectant.*

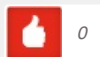
*Pour les "médicaments", j'ignore d'où vous tenez cette étrange information (mais vous allez vous dire, n'est-ce pas ?).*

*Quant aux "résidus de tuyauterie", si c'est de l'oxyde de fer (la rouille), c'est excellent pour l'organisme. Si vous évoquez le plomb (installations vétustes ou hors d'âge ?), je vous suggère d'alerter sans attendre l'organisme sanitaire qui se dépêchera de venir vous remplacer cette anomalie.*

*L'eau du robinet, en France et dans beaucoup d'autres pays, est une eau qui ne comporte strictement aucun danger pour la santé, et qui en plus coûte 300 fois moins cher que l'eau en bouteille plastique (qui elle serait dangereuse à terme, justement à cause du plastique toxique dans laquelle elle séjourne parfois longtemps.)*

*A vous de voir :-)*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

### DELPHINE

le 9 juillet 2011 - 19:48 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*Michel, vous êtes visiblement très mal informé.*

*Les médicaments dans l'eau du robinet, ce n'est pas une étrange information, mais une réalité démontrée par des études scientifiques:*

<http://www.20minutes.fr/article/273426/France-Des-medicaments-dans-l-eau-du-robinet.php>

*La "sûreté" de l'eau du robinet en France est essentiellement d'ordre bactériologique.*

*Beaucoup de stations d'épuration ne traitent pas les pesticides, ou très insuffisamment, ni les médicaments éliminés par l'urine et qui circulent dans l'eau comme le montre l'article cité plus haut, dans un pays qui sur-consomme les médicaments, et en élimine des quantités par l'urine.*

*Toutes les normes concernent presque uniquement les bactéries et les virus, et prennent très mal en compte tous les toxiques d'origine médicamenteuses ou chimiques.*

*Les normes ne prévoyaient même pas d'analyser la teneur en résidus médicaments de l'eau du robinet (voir l'article de 20 minutes cité plus haut) !*

*Vos normes ne ciblent qu'un tout petit nombre de toxiques. Tout le reste passe au travers des normes.*

*Les tuyauteries souterraines sont souvent vieilles et il s'agit des tuyauteries municipales, qu'on ne fait pas changer en appelant un plombier. Il y a encore du plomb dans beaucoup d'endroits, il y a d'autres matériaux toxiques qui réagissent avec les pesticides présents dans l'eau.*

*L'eau de javel n'a rien de sain, c'est un poison. Multiplier la dose par 3 à cause du risque vigipirate rouge n'est pas anodin.*

*L'eau n'est pas sensée apporter à l'organisme, chaque jour, deux litres de "désinfectant" comme vous dites.*

*Un désinfectant est un poison, qu'on ne doit prendre que ponctuellement en cas d'infection aiguë, et pas en continu à chaque gorgée d'eau qu'on boit.*

*L'eau à boire doit être neutre, et pas chargée de pesticides, de médicaments, de désinfectants, de plomb, etc.*

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

## EUROMIX

le 10 juillet 2011 - 12:07 • SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



*L'eau du robinet de bonne qualité empêche le marché de l'eau en bouteille. C'est un bien collectif qui n'est bénéfique qu'à ses usagers.*

*Avec un bon lobby, et des privatisations judicieuses pour abaisser le niveau de l'eau du robinet, un marché gigantesque apparaît: l'eau en bouteille.*

*Tout ça c'est logique, et on peut imaginer les efforts en jeux. C'est triste pour ceux qui aiment l'eau du robinet et c'est bien pour ceux qui aiment l'eau en bouteille, l'offre s'agrandie. C'est la libre loi du marché que nous avons choisi en votant à droite souvent et partout en europe.*

*Quand à la qualité des aliments produits en masse dans le but de maximiser le profit, on sait que tôt ou tard, un PDG abruti voudra passer la ligner jaune pour faire peter son bonus de fin d'année ou pour quelqu'autre raison qu'on ne connaîtra jamais.*

*On peut voir que le risque industriel est certain pour un société qui doit non seulement faire des bénéfices, mais surtout les augmenter tout le temps. Il suffit d'attendre.*

*Avant on se moquait des grand accidents alimentaires en chine, l'eau au benzène, le lait à la colle etc.. Ah lala, ces chinois, sont nuls...*

*Mais récemment encore, même dans un pays aussi rigoureux et haut de gamme que l'Allemagne, une entreprise allemande à distribué des oeufs empoisonné dans tout le pays.*


*Donc dire du mal de l'eau du robinet ne donne aucune garantie à l'eau en bouteille. C'est un produit alimentaire de masse dont l'entreprise qui le fabrique doit gagner chaque année, plus d'argent par bouteille vendue. C'est le marché qui l'exige, et le marché faut lui obéir.*

*Et donc a force d'avoir besoin que cette putain de bouteille coûte de moins en moins cher a produire pour continuer à augmenter les dividendes on aura l'accident de l'eau qui empoisonne, parce que personne dans l'entreprise ne dira, "chef, ça y est, si on descend le coût de production , on a un risque sanitaire". Enfin, personne qui a un avenir dans cette entreprise.*

*Pour vous en convaincre souvenez vous de la manière dont a terminé le dernier qui n'était pas d'accord avec le boss dans l'entreprise ou vous même vous travaillez.*

VOUS AIMEZ  0VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

**MICHEL**le 10 juillet 2011 - 12:34 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 


*@Delphine. Oui, le débat peut durer longtemps c'est vrai. Tout dépend des sources d'infos, de qui surtout finance les études faites, etc. Disons que globalement il s'agit hélas, au niveau de l'eau en bouteille vs l'eau du robinet, de choisir entre la peste et le choléra. J'ai pour ma part la chance d'habiter Paris, ville où la qualité de l'eau courante est une des meilleures de France. (L'eau des ville est en général mieux filtrée que l'eau des campagnes.) Il existe, c'est vrai (voir un édifiant documentaire sur Arte il y a qq temps) sur le territoires des régions où l'eau courante est quasi toxique. J'aurais pu en parler vous avez raison.*

*Vous êtes assez informée, j'ose l'espérer, pour voir qu'à l'évidence l'eau en bouteille plastique ne constitue qu'une bien piètre alternative à l'eau courante. Outre qu'elle soit infiniment plus chère.*


*Le débat reste ouvert, en attendant des solutions ("les comités scientifiques ont décidé de poursuivre leur investigation")*

*On n'est pas sortis de l'auberge quoi, nous buveurs en bout de chaîne...*

*(Juste une chose : à vous lire, on à le sentiment que l'eau du robinet EST de l'eau de Javel, attention à ne pas exagérer tout de même :) Tout est question de mesure, de dosage admissible, et là aussi c'est fort complexe...)*

VOUS AIMEZ  0VOUS N'AIMEZ PAS  0


LUI RÉPONDRE

**TZ**le 10 juillet 2011 - 22:51 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

*La solution ? Boire dans des bouteilles d'eau en verre, par exemple ? On le fait bien pour du vin, pourquoi pas pour de l'eau, bien plus vitale ? Et si, d'ailleurs, on pouvait repasser au bon vieux système de la consigne, on y gagnerait également côté déchets, tout comme en Allemagne... Reste que cela dérangerait certainement tous nos petits parasites capitalistes.*

VOUS AIMEZ  0VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE


**G**le 11 juillet 2011 - 14:42 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

*Un exemple de documentaire qui explique bien le problème:*

*<http://videostream.over-blog.com/article-du-poison-dans-l-eau-du-robinet-documentaire-en-streaming-75041518.html>*

VOUS AIMEZ  1VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

**MAFRAN BEURIOT**le 12 juillet 2011 - 9:44 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK 

*bonjour Mme Mr,  
la question que je me suis toujours posée: est lorsque l'on prend de l'eau; elle est remplacée par de l'air ambiant?  
si oui on introduit l'air ambiant... dans la bonbonne: alors là oui, c'est un bouillon de culture et quand on pense que l'eau y reste un certain temps!...  
je ne parle pas des gobelets!...  
salutations aux lecteurs et merci de vos avis.*

VOUS AIMEZ  1VOUS N'AIMEZ PAS  0

LUI RÉPONDRE

**MAFRAN BEURIOT** 

le 12 juillet 2011 - 10:01 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



et que dire des gobelets!....

VOUS AIMEZ



1

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**TOMA OLIVIER**

le 14 juillet 2011 - 16:07 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



bravo et en plus,...

signalons que ces bouteilles sont fabriquées a base de bisphénol A,  
c'est la totale.

le pouvoir est dans le "caddie". arrêtons d'acheter et ils disparaîtront.  
olivier toma.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**DOMINIQUE**

le 18 novembre 2011 - 12:06 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Hello,

Pour info. Il y a quelques années, j'ai été amenée à faire une étude sur l'eau en bouteille  
– eau de source et eau minérale –

La curiosité m'a poussée à m'intéresser non seulement au contenu mais aussi au  
centenant.

Si ça t'intéresse, on peut en parler.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

**DAVID**

le 27 septembre 2012 - 14:25 &bullet; SIGNALER UN ABUS - PERMALINK



Quand la mairie de La Courneuve préfère Château D'Eau à l'eau du robinet...

<http://lacourneuve4routes.free.fr/?p=2397>

Bonne lecture.

VOUS AIMEZ



0

VOUS N'AIMEZ PAS



0

LUI RÉPONDRE

1 ping

GAZ TOI DE LA » Blog Archive » WikiLeaks éclate une bulle de schiste le 29 novembre 2011 - 0:06

[...] Les eaux troubles de Châteaud'eau [...]